



Soka Gakkai France

MIVILUDES

M. Jean-Michel Roulet
Président

66 rue de Bellechasse
75007 Paris

Sceaux, le 19 juillet 2006

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du Rapport 2005 de la Miviludes, et constaté avec stupéfaction que la Soka Gakkai figure sans fondement et pour la première fois dans un document émanant de votre organisme.

La Soka Gakkai est même citée à quatre reprises dans ce rapport, mais de manière évasive, sans aucun fait précis à l'appui (hormis une citation tronquée – cf. ci-après), et surtout en étant insérée artificiellement dans des paragraphes relatant des accusations extrêmement graves, aux côtés d'autres mouvements condamnés par la justice, laissant penser que notre association serait de même nature, ce qui n'a pourtant jamais été notre cas.

Ainsi, à titre d'exemple flagrant, et sur l'accusation la plus lourde relative aux enfants, la citation utilisée page 13 du rapport, extraite du mensuel de la Soka Gakkai (dont vous trouverez ci-joint l'exacte, et surtout complète, copie de l'original), est tronquée et sortie de son contexte dénaturant ainsi un texte qui a pourtant clairement pour thème (et tout au contraire justement des graves insinuations énoncées), le respect, l'amour et l'écoute des enfants, y compris et a fortiori lorsque plusieurs membres d'une même famille ne pratiquent pas la même religion, ou...que certains n'en

pratiquent aucune. Le découpage du texte, tel que retenu dans le rapport, aboutit ainsi à la démonstration exactement inverse de la vérité.

La Soka Gakkai France s'interroge alors légitimement sur les motivations des rédacteurs et leur choix de ce découpage à partir du texte intégral d'origine que nous ne contestons pas.

Une autre remarque porte sur la date du texte en question, à savoir juillet 1999. Nous nous étonnons de l'utilisation d'une référence vieille de six ans pour un rapport de la Miviludes censé être annuel et donc relatant des faits...de l'année en question.

Au regard des passages de ce rapport qui prend la peine de nous citer, aucun fait objectivement répréhensible n'est reproché (et pour cause puisqu'il n'en existe pas) à la Soka Gakkai ou à ses membres pris ès-qualité, ni encore aucun discours (hormis justement le texte précité, tronqué et sorti de son contexte !), acte, fait ou comportement susceptible d'entrer objectivement dans la notion de dérives sectaires.

Nous sommes ainsi en droit de nous demander quels sont les éléments d'information qui vous ont amené à nous citer comme mouvement portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, qui s'attaquerait aux enfants comme des cibles, tel qu'avancé dans le chapitre « PROTECTION DES MINEURS FACE A L'EMPRISE SECTAIRE », paragraphe sur « *L'enfant cible* » (p.13), ou les séquestrerait comme le laisse entendre le rapport dans le chapitre « PROTECTION DES MINEURS FACE A L'EMPRISE SECTAIRE », paragraphe sur les « *Conséquences sur l'enfant de l'emprise sectaire* » (p.17), ou encore détournerait les collectes de fonds humanitaire comme rapporté dans le chapitre « HUMANITAIRE D'URGENCE ET DERIVES SECTAIRES », paragraphe sur la « *Perspective d'un pactole financier* » (p.74).

Sur tous ces points, et avant toutes explications complémentaires que nous proposerons de vous apporter, nous ne comprenons pas cette suspicion contre notre culte bouddhiste, suspicion unique au monde puisque le mouvement SOKA est régulièrement reconnu dans tous les pays dans lesquels nous sommes implantés (Charity Trust au Royaume-uni, mouvement religieux cultuel en Espagne,

mouvement religieux membre de l'Union bouddhiste en Autriche,...), à commencer par le Japon bien entendu. Ainsi, dans ce pays moderne et démocratique où la Soka Gakkai compte plus de 10 millions de fidèles reconnus, le mouvement est parfaitement implanté dans la vie sociale, politique et culturelle japonaise, au sein de laquelle ses membres agissent personnellement, ou ès-qualité, sans aucune discrimination et en étant pleinement reconnus comme tels.

Si notre mouvement et ses représentants avaient été auditionnés, ou même simplement contactés par la Miviludes afin de fournir d'éventuels éléments d'information sur la Soka Gakkai, dans le cadre d'un réel débat contradictoire respectant les inaliénables droits de la défense et pour apporter toutes explications sur les quelques phrases sorties de leur contexte, cette malencontreuse méprise ne se serait pas produite.

Pour toutes ces raisons, et dans le cadre des dispositions relatives au droit de communication des citoyens, nous souhaiterions connaître par retour les sources (documents, études, articles, témoignages, ...), s'il y en a, qui sont venus appuyer votre rapport sur les passages nous concernant.

Nous sommes comme vous attachés aux valeurs de la République française, ainsi qu'aux valeurs universelles des Droits de l'être humain et du citoyen. Nous avons toujours exprimé notre plus grand respect pour la dignité humaine et en particulier la protection des enfants et des jeunes ; comme le montrent de toute évidence tous les écrits et toutes les actions de notre mouvement, en France et dans le monde entier.

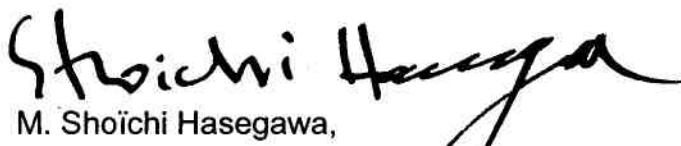
Avec vous, nous ne pouvons que souhaiter la liberté de chacun à croire, et évidemment dans la limite du respect de l'ordre public. Nous ne pouvons que souhaiter l'application stricte de la loi pour la protection de tous les citoyens, mais sans que, à l'inverse, certains d'entre eux soient injustement accusés sans fondement, sur la base d'une simple rumeur ancienne, largement véhiculée et reprise ensuite sans vérification, comme vient de le démontrer encore le récent débat parlementaire sur les sectes qui reprend sans les vérifier les informations du Rapport Miviludes ; portant ainsi un très grave préjudice à notre association et surtout à ses membres et leurs familles.

Nous sommes totalement ouverts à tout dialogue et souhaitons ardemment pouvoir vous rencontrer afin de connaître les exacts griefs que la Miviludes reproche à notre mouvement (dont la gravité devrait être en principe à la hauteur de celle des accusations portées) et pour tout complément d'information contribuant à une approche objective sur nos buts et actions dans la recherche de la vérité.

Souhaitant ainsi contribuer à renforcer la légitimité de la Miviludes, que nous ne contestons en aucun cas bien au contraire, par une objectivité sereine et le sérieux de son travail d'analyse, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente.

Dans l'attente de cet entretien, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les plus distingués et à toute notre considération.

Pour l'ensemble des pratiquants de la SOKA GAKKAI France,
Et des fidèles du culte Bouddhiste SOKA de Nichiren


M. Shoichi Hasegawa,
Président de la SOKA GAKKAI France,
Ministre du culte bouddhiste Soka de Nichiren



Mme Marie-Elisabeth Mori,
Administratrice,
Ministre du culte bouddhiste SOKA de Nichiren